

Didier SICARD

Président d'Honneur du Comité Consultatif National d'Éthique, Paris

ÉLOGE DE L'INCERTITUDE, DÉSARRIMÉE DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION

*« Ce n'est pas le doute, c'est la certitude qui rend fou..
Mais on doit être profond, abîmé, philosophe
pour sentir de la sorte...
Nous avons tous peur de la vérité... »*

Nietzsche, Ecce homo

L'incertitude est devenue une étrange revendication justifiant désormais l'absence de risque à encourir. Peu à peu le principe de précaution que la France revendique jusque dans sa constitution devient à son corps défendant une entrée dans le futur tellement balisé de capteurs, de mises en garde, que l'immobilité ou le retour sur ce qui est connu se présente comme une audace irresponsable.

Certes l'humanité quitte peu à peu apparemment son hubris de certitudes. La science devient modeste dans sa connaissance croissante de l'incertitude de ses acquis. Mais se substitue à la science la technique qui elle relativise l'incertitude. L'expert prime sur l'autorité scientifique. Il est sollicité non pas pour dire la vérité mais

pour aider à la décision. L'autorité traditionnelle du scientifique est balayée par l'expert parfois autoproclamé qui répond à la demande angoissée de faire taire l'incertitude. Ainsi d'un côté une science qui apprend l'humilité face à l'incertitude dans laquelle elle trouve sa justification ontologique, de l'autre une technique qui est sommée de la réduire tout en se revêtant du principe de précaution ! D'où la perplexité des citoyens qui finissent par se demander si une vérité transcendante est possible et s'il n'est pas mieux de construire son propre projet.

Les anti vaccins contre la Covid 19 en témoignent en récusant la science au nom du principe de précaution invoqué avec une étrange ignorance qui fait confiance au premier gourou venu.

Pourquoi de tels facteurs d'incertitude ?

Leur présence ou leur mise en avant s'affirment quand les données scientifiques ne remettent pas en cause les intérêts individuels. La conquête spatiale par exemple est jugée incertaine mais sans conséquence pour chacun d'entre nous, les alertes du GIEC sur le climat ont de la peine à modifier réellement notre comportement individuel ; donc prime à l'incertitude opportuniste vis-à-vis des scientifiques « On ne sait pas ! On verra ! »

En revanche, l'incertitude est jugée insupportable si elle touche nos intérêts directs. Dans ce domaine le transfert des données de la science dans le domaine public grâce aux réseaux sociaux a été un facteur majeur d'angoisse de l'incertitude. Les contradictions éventuelles sèment le doute. D'autant plus que les données du présent sont devenues totalitaires et délaissent les retours d'expérience et d'évaluation enfouis dans l'oubli du passé. La science est devenue un enjeu d'innovation et non de réflexion. C'est un phénomène mondial créé par la parcellisation des objets au détriment d'une vision globale, il a fallu la pandémie pour s'apercevoir par exemple que nos

voitures étaient totalement dépendantes des pays d'Extrême-Orient, ébranlant ainsi nos certitudes d'une industrie automobile autonome et indépendante. A qui faire confiance ? Quand de grands chercheurs se glissent dans la faille comme Montagnier, Raoult, Joyeux qui remettent en cause leur propre discipline au nom d'un populisme dévastateur, leurs effets sur la promotion de l'incertitude est énorme car ces rododendres tragiques en se substituant à l'incertitude suscitent le désordre.

Il existe un usage dévoyé de l'incertitude en médecine lorsqu'un formulaire de consentement en fait état chez un malade chez lequel le choix est devenu impossible. Cette incertitude proclamée est alors plutôt destinée à la protection du soignant qu'à celle du malade « vous ne pourrez pas dire que vous n'avez pas été prévenu » lors de la présentation d'un consentement. Il existe des moments où l'espérance a besoin d'un arrimage à des données qui ont un minimum de stabilité. La responsabilité du soignant est de ne pas se protéger par l'incertitude d'un échec éventuel quand il n'y a pas d'alternative.

Cet usage pervers peut-être aussi le fait du politique qui préfère affirmer de fausses certitudes qu'avouer plutôt sa situation d'ignorance. Le « je ne sais pas » est paradoxalement plus porteur de confiance que le contraire. Dans ce domaine l'usage du « nudge », concept destiné à modifier les comportements des personnes par des incitations indirectes (autorisation de sorties lors du confinement...), pose une question éthique de manipulation à leur insu des citoyens pour ne pas affronter ouvertement la mise en œuvre de leur responsabilité individuelle. On ne conjure pas l'incertitude par une approche comportementaliste qui voile ses finalités. L'isolement ou plutôt l'enfermement carcéral des personnes âgées dans les EHPAD en est un témoignage accablant. Plutôt que de solliciter la prudence des familles à l'égard de ces personnes, la décision a été de protéger les pensionnaires de tout contact avec leurs proches au nom

de l'incertitude de la contamination alors que la certitude était que les soignants étaient infiniment plus contaminants que les familles. La démocratie sanitaire inscrite dans la loi Kouchner a ainsi été totalement bafouée.

Toutes ces incertitudes nous conduisent à réapprendre le risque. Faire confiance à l'intelligence de la responsabilité collective qui est prête beaucoup plus qu'on ne le pense à supporter l'incertitude quand elle est exprimée avec sincérité et non protection, oser, affirmer la responsabilité de ses actes, envisager les conséquences de son action, aider à l'autonomie, préférer la prudence à la précaution sont les garants paradoxaux d'une prise de risque. Mais il est regrettable que le Conseil d'État, la justice, indemnisent les situations d'inquiétude liées à l'incertitude, donnant un exemple qui encourage l'immobilisme. Ne pas s'inquiéter des conséquences de l'amiante ou s'inquiéter trop tard, continuer à pulvériser la chlordécone aux Antilles malgré les avertissements étrangers est criminel. Mais le crime n'est pas réduit par l'indemnisation des personnes non malades mais seulement inquiètes. Quel étrange renversement ! Indemniser l'incertitude et ne pas reconnaître les erreurs fondées sur des certitudes est un des paradoxe les plus étranges qui soient.

En médecine une spécialité est particulièrement confrontée à l'incertitude, la pédopsychiatrie. Un être en construction est par essence porteur de multiples potentialités mais aussi d'ignorances. Savoir prévenir ces dernières et encourager les premières est de la responsabilité de cette spécialité particulièrement vulnérable aux modes du temps. Ainsi l'exemple le plus spectaculaire est le traitement précoce des enfants transgenres dans un sens ou dans un autre à la demande des familles ou de l'enfant qui se révélera une impasse à l'adolescence. L'incertitude thérapeutique devrait être un dogme dans ce domaine avec l'interdiction des prises en charge médicamenteuses ou chirurgicales abusives précoces parfois source de dommages irréversibles.

La pandémie de covid-19 aura eu une conséquence majeure en ciblant de façon très inégalitaire les personnes les plus précaires qui éprouvent de grandes difficultés à se protéger. Cette certitude justifie une prise de risque social en privilégiant ces personnes plutôt que celles qui sont protégées par leur statut qui les rend plus autonomes. Il n'est pas certain que ce fût le cas.

Pour conclure ce très intéressant colloque a permis de mettre en lumière un certain nombre de contradictions. De fausses certitudes, des incertitudes protectrices de l'émetteur ou angoissantes, une gestion de plus en plus opportuniste de ces questions, remettent en arrière plan la prise de risque qui est de plus en plus censurée. Comme si le principe de précaution avait anéanti toute espérance dans le futur.